

*Rapport d'étape
sur l'avancement
du projet pour
le Haut-Rhin*

Sommaire

| | Pages |
|---|--------------|
| Résumé | 3 |
| Introduction | 4 – 5 |
| Schéma de présentation de la démarche globale de Projet pour le Haut-Rhin | 6 |
| Le Projet pour le Haut-Rhin – Trois axes de progrès..... | 7 |
| Le point sur les démarches transversales | 8 |
| Point sur l'Acte II de la Décentralisation..... | 9 – 10 |
| La mission Qualité..... | 11 |
| La démarche e-administration | 12 |
| Les satellites..... | 13 |
| L'évaluation | 14 |
| Le point sur les Groupes de Projet | 15 |
| Groupe de Projet N° 1 « Territorialisation »..... | 16 – 22 |
| Groupe de Projet N° 2 « Handicap et Citoyenneté »..... | 23 – 24 |
| Groupe de Projet N° 3 « Patrimoine Départemental »..... | 25 – 26 |
| Groupe de Projet N° 4 « Habitat et Solidarités Territoriales » | 27 – 28 |
| Groupe de Projet N° 5 « Système d'Informations Géographiques »..... | 29 |
| Groupe de Projet N° 6 « Sites Majeurs d'Accueil des Activités »..... | 30 – 31 |
| Groupe de Projet N° 7 « Coopération Transfrontalière » | 32 |
| Annexes : | 34 |
| Tableaux de synthèse des objectifs et actions de chaque Groupe de Projet | |
| Composition des 7 Groupes de Projet | |

Service instructeur
Mission Prospective Territoriale

N°

Service consulté

**RAPPORT D'ETAPE SUR L'AVANCEMENT
DU PROJET POUR LE HAUT-RHIN**

Résumé : Le présent rapport constitue un point d'étape majeur sur l'avancement du Projet pour le Haut-Rhin. Face aux mutations économiques, sociales, culturelles, environnementales, aux dynamiques territoriales, ce projet vise à faire évoluer nos méthodes, nos modalités de fonctionnement, nos politiques publiques, nos outils, pour y apporter les réponses les plus adaptées et préparer l'avenir. Mise en place pour stimuler, élargir et libérer nos réflexions des préoccupations quotidiennes, cette « démarche de projet » s'appuie en particulier sur :

- *5 approches transversales, véritables leviers d'évolution, que sont les démarches Décentralisation, Qualité, e-administration, Evaluation et le diagnostic opérationnel de nos satellites ;*
- *7 groupes de projet centrés sur des enjeux majeurs : la territorialisation de nos politiques et de nos services, le handicap et la citoyenneté, le patrimoine départemental, l'habitat et les solidarités territoriales, le Système d'informations Géographiques, une politique de sites majeurs d'accueil d'activités et la coopération transfrontalière.*

Etabli à l'issue de plus d'une année de réflexions et de travaux, qui ont animé et imprégné l'ensemble du Conseil Général, ce rapport appelle toute notre attention à plusieurs titres :

- *il rappelle les enjeux, le sens, les objectifs majeurs et la cohérence d'ensemble de cette démarche ;*
- *il nous informe sur de nombreuses et importantes actions envisagées, projetées, parfois déjà engagées, dont certaines sont des expérimentations ;*
- *il nous interroge sur certaines orientations majeures, sur des directions d'actions proposées, sur des choix de mode d'intervention, de types d'améliorations de nos politiques et sur les cadres territoriaux d'animation et de cohérence de nos politiques et services les plus efficaces ;*
- *il interpelle surtout chacun d'entre-nous quant au rôle majeur que nous sommes appelés à jouer dans la relation entre nos responsabilités départementales et notre action sur le terrain, en concertation avec les territoires.*

INTRODUCTION

Le Projet pour le Haut-Rhin exprime la nécessité pour nos collectivités territoriales de **s'adapter à un monde concurrentiel**, en changement permanent, dans lequel elles doivent désormais évoluer.

Compte tenu de l'ampleur des mutations auxquelles doivent faire face les territoires, mutations induites par les évolutions constatées aux échelons mondial, national, et local, le projet vise à **réorganiser nos modes de fonctionnement et d'action** au service des Haut-Rhinois, et à **positionner notre collectivité au cœur des nouveaux enjeux** pour y apporter les réponses les plus adaptées.

En cela, il s'agit donc d'accompagner les différentes mutations.

Les collectivités territoriales ont, dans ce cadre, **un rôle fondamental** à jouer, parce qu'elles sont proches du terrain, qu'elles ont une capacité de réactivité importante, qu'elles peuvent jouer sur l'avenir et la structuration de nos territoires, redonner ainsi des repères à la population et rendre plus efficaces les politiques.

La stratégie du Projet se décline ainsi à trois niveaux, qui visent, pour chacun d'entre eux, à conforter la qualité du service rendu aux usagers et à illustrer la capacité du Département à mieux maîtriser la nouvelle donne territoriale, économique et sociale.

Le premier niveau est interne à la collectivité, avec la mise en place de **démarches transversales** dont la plupart concernent l'ensemble des activités de notre collectivité : les missions Décentralisation, Qualité et Evaluation, la démarche e.administration, le diagnostic opérationnel de nos satellites, le développement des travaux en « mode projet »...

Le deuxième niveau est externe à la collectivité et vise notamment à **renforcer l'identité du Département par un repositionnement territorial** : permettre une lisibilité d'ensemble, transversale de l'action du Conseil Général par la territorialisation des services, avec pour finalité d'améliorer les services aux usagers et de mieux prendre en compte les caractéristiques et les besoins des territoires, des populations et des autres collectivités.

Le troisième niveau vise à une **meilleure gouvernance du territoire alsacien**, par un partenariat quotidien entre nos trois grandes collectivités, et un rapprochement entre les deux Départements. Il a également pour objectif une meilleure gouvernance de l'Alsace au cœur de l'Europe, qui se concrétise par une vision volontariste de la **coopération transfrontalière**.

Il matérialise également une volonté de conduire des politiques exemplaires dans un certain nombre de domaines de compétences du Département, qui ambitionne de renforcer sa place de collectivité stratégique capable de répondre aux défis économiques et sociaux : le logement, le handicap, la santé, l'économie avec, en particulier, le Plan de revitalisation économique et social du Haut-Rhin.

L'ensemble des travaux de notre Assemblée, travaux en Commission, Commissions Réunies, Séance Publique, **tend à atteindre ces objectifs**. Mais, pour libérer notre réflexion des préoccupations quotidiennes de gestion, pour favoriser la transversalité, stimuler, élargir, rendre plus créatifs nos travaux, pour associer des partenaires extérieurs, **nous avons mis en place un dispositif et une démarche particulière, comprenant cinq approches transversales et sept groupes de projet**, sur un certain nombre d'enjeux essentiels. Cette organisation est présentée dans le schéma ci-joint.

Le présent rapport est centré sur l'avancement de ce dispositif particulier, sur les propositions qui résultent de ces travaux, sachant que les méthodes et l'animation qu'il contribue à diffuser bénéficient à l'ensemble de notre collectivité.

Plusieurs communications et rapports d'étape ont été présentés et examinés par notre Assemblée les 15 octobre 2004, 1^{er} avril, 10 juin, 23 septembre, 20 octobre et 8 décembre 2005. Compte tenu des avancées de cette démarche, de l'importance des réflexions et des propositions d'actions qui ressortent aujourd'hui de ces travaux, j'ai estimé que le moment était venu de vous présenter un **rapport d'étape** synthétique, mais néanmoins suffisamment étoffé et précis **pour que se poursuive activement, dans notre Assemblée, un véritable échange et débat** sur les principales directions et propositions d'actions qui ressortent de ces travaux.

Chaque démarche, chaque groupe, fait l'objet d'une synthèse qui rappelle le sens, les objectifs et les principales propositions d'actions.

Je voudrais également profiter de ce point d'étape **pour remercier l'engagement de nos collègues** qui ont bien voulu, soit comme Président, soit comme participants aux groupes, contribuer très activement à la conduite et à la progression de ces travaux. C'est en effet à notre Assemblée, à chacun de nous, qu'il appartient de susciter et de prendre des initiatives, de se positionner comme animateur, fédérateur et porteur de projet. C'est l'un des aspects le plus utile et passionnant de nos missions.

7 GROUPES DE PROJET

1. Territorialisation
2. Handicap et Citoyenneté
3. Patrimoine
4. Habitat et Solidarités Territoriales
5. Système d'Information Géographique
6. Sites d'accueil d'activités
7. Coopération Transfrontalière

Audit des satellites

Evaluation du projet et des actions

Démarche Qualité des actions et services rendus

Décentralisation
(groupe de travail TOS, Carte scolaire)

Groupes de réflexion dans les Commissions

Communication interne et externe

Groupe de travail @ administration

DES DEMARCHES TRANSVERSALES

LE PROJET POUR LE HAUT-RHIN

TROIS AXES DE PROGRES

(cf. : rapport à l'Assemblée plénière du 15 octobre 2004)

Ces trois axes contribuent à donner la cohérence indispensable à l'efficacité de notre action et à la reconnaissance de notre Département.

Axe 1

Faire évoluer la méthode de travail en conciliant la dimension humaine et l'esprit d'entreprise.

Axe 2

Porter un projet du bien vivre ensemble articulant notre vocation de solidarité.

Axe 3

Renforcer l'identité du Département du Haut-Rhin par un positionnement territorial et l'affirmation de notre rôle vis-à-vis de nos partenaires et de notre environnement.

Le point sur les démarches transversales

Point sur l'Acte II de la Décentralisation

Aujourd'hui, où en sommes-nous ?

- **Transfert des TOS** : les missions accueil, entretien, restauration sont transférées au Département depuis le 1^{er} janvier 2005. Depuis le 1^{er} janvier 2006, le Conseil Général a en charge le remplacement des TOS, la préparation de la rentrée 2006 (mouvement de personnel, concours, création de poste éventuelle...) et est l'employeur des TOS non titulaires (contractuels, emplois aidés...). Ceux-ci représentent environ 80 personnes (15 % des effectifs TOS).

Les TOS peuvent désormais exercer leur droit d'option, c'est-à-dire choisir leur statut futur, le choix portant sur une intégration dans la fonction publique territoriale ou un détachement sans limitation de durée. Le Département deviendra leur employeur à compter du 1^{er} janvier 2007 (environ 450 personnes).

D'après un premier sondage réalisé auprès de l'ensemble des TOS des collèges haut-rhinois, auquel plus du tiers a répondu, 96 % d'entre-eux opteraient pour une intégration au Département dès le 1^{er} janvier prochain. Il faut donc se préparer à accueillir plus de 450 agents nouveaux (s'ajoutant aux 80 non titulaires déjà employés par le Département).

- **L'Objectif du Conseil Général** est d'améliorer le service par différentes mesures (ex. : création d'un poste supplémentaire de titulaire remplaçant en entretien pour le sud du Département, « stagiairisation » des contractuels donnant satisfaction (une vingtaine), allongement des contrats sur 12 mois (et non plus 10 mois)).
On peut souligner l'harmonisation des politiques proposées entre les deux Départements alsaciens et la Région, et la collaboration étroite qui existe avec les services du Rectorat.
- **Transfert concernant la Direction Départementale de l'Équipement (DDE)** :
 - Depuis le 1^{er} janvier 2006, le Département s'est vu transférer 140,3 km de routes nationales d'intérêt local (RN83, RN415). Il en est propriétaire et en assure aujourd'hui l'entretien.
 - Les services de la DDE en charge de l'entretien et de l'exploitation des routes départementales devraient être transférés le 1^{er} janvier 2007 au Département. Actuellement, les agents de la DDE sont en phase de pré-positionnement (sur les postes qui seront ouverts au Département, à la future DDE repositionnée sur ses missions régaliennes, et à la Direction Interrégionale des Routes). Leur droit d'option sera ouvert en 2007. 232 agents devraient rejoindre nos services et être intégrés ou détachés à compter de 2008.
 - La saison hivernale sera gérée par le Conseil Général au 1^{er} janvier 2007.
- **Transfert concernant l'Aménagement foncier** : la compétence a été transférée le 1^{er} janvier 2006 au Département. 2, 3 postes (équivalent temps plein) de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF) sont mis à sa disposition. Un agent devrait intégrer la cellule Aménagement foncier créée au sein de la Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie (DEVI).

- ♦ **Transfert dans le domaine social** : le Département a pris en charge le 1^{er} janvier 2006 un certain nombre de compétences dans ce domaine, gestion du fonds de solidarité pour le logement, gestion du fonds Energie, gestion du Comité Départemental des Personnes Agées (CODERPA), ...

Les problèmes qui subsistent

- TOS : quelle compensation des emplois vacants qu'il faudra pourvoir, au 1^{er} septembre 2006 ? L'Etat versera-t-il concomitamment les compensations ?
- Transfert des routes : lancement d'un recours contre l'arrêté de transferts des routes nationales d'intérêt local (au motif, en particulier, que les voies de désenclavement n'auraient pas dû être transférées).
- Problème général des compensations financières, des discordances subsistent avec le RMI et l'APA.

La Mission Qualité

Conformément à la description de la mission Qualité présentée dans le cadre du rapport du BP 2006, **le Conseil Général du Haut-Rhin confirme son engagement dans une démarche générale d'amélioration de la qualité.**

Pour cette orientation, le Conseil Général s'est donné pour ambition d'être une administration exemplaire non seulement sur le plan national, mais aussi européen, avec la priorité donnée à la qualité des services rendus aux usagers, constituant ses « Engagements de Services ».

La réalisation de la démarche qualité veillera, par ailleurs, à ce que le fonctionnement interne et transversal de chaque direction se fonde sur les principes de performance, d'efficacité, de maîtrise des résultats et de forte communication. Il s'agit de mettre en œuvre un fonctionnement de qualité permettant de « dépasser » les logiques sectorielles et de favoriser la transversalité, la synergie et la capitalisation des expertises.

Cette direction visant à **améliorer la qualité des services du Département aux « usagers-clients », la lisibilité des fonctionnements internes et les interfaces entre services**, s'appuiera nécessairement sur les outils modernes de l'informatique et tout particulièrement sur les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) et le management par l'amélioration des processus internes.

L'enjeu du système de management de la qualité devient précisément celui de relier les différents méthodes et métiers du Conseil Général afin d'assurer une meilleure cohérence des services vis-à-vis des « usagers-clients ». Il s'agit, en l'occurrence, de bien identifier les processus des divers métiers du Conseil Général, de permettre par une nomenclature homogène une suppression des redondances et des lourdeurs, tout en assurant des gains de productivité et de facilité d'emploi.

Ce faisant, la démarche qualité prend pleinement avantage des possibilités du réseau informatique du Conseil Général. L'amélioration continue ainsi engagée, conduira sur trois ans le Conseil Général vers la satisfaction des exigences du modèle d'excellence des administrations publiques européennes.

Une première démarche déjà engagée, avec notamment l'aide d'un conseil externe, nous a permis de **dégager des axes d'actions pratiques pour 2006** et qui sont : la démarche d'amélioration de l'accueil, la révision du site Internet, la signalétique départementale, les procédures financières, l'assurance qualité pour la nouvelle Maison Départementale des Personnes Handicapées et l'appropriation du Référentiel ISO 14000 par les services de l'entretien.

Pour mettre en œuvre d'une manière plus large la démarche qualité, **il a été décidé de lancer un appel d'offres pour obtenir l'assistance d'un cabinet conseil**, spécialiste dans nos métiers, devant apporter un appui au déploiement de la démarche qualité, à la formation et à la sensibilisation des agents et à la mise en place d'un progiciel permettant le pilotage des processus d'amélioration de nos services en direction des clients haut-rhinois. Cette action s'inscrit naturellement dans le moyen – long terme.

La démarche « e-administration »

L'administration électronique, ou « e-administration », remplira son objectif pour 2006, avec la mise en ligne des premiers services visant à rapprocher nos concitoyens de leur Administration. Le site Internet du Conseil Général intégrera progressivement les différents domaines d'intervention sélectionnés par le groupe de travail :

- ♦ **Vie de l'Assemblée** : depuis le 2 juin 2006, les internautes bénéficient d'un meilleur confort d'accès aux décisions votées grâce à l'introduction de la notion de « domaines d'intérêt » et la mise en ligne des rapports. En outre, un système d'abonnement gratuit leur permet d'être directement informés par messagerie des décisions prises. À partir de cette date, les Conseillers Généraux ont accès à l'Intranet de l'Administration Départementale, grâce auquel ils pourront notamment consulter les rapports avant leur passage en séance.
- ♦ **Transports** : pour la rentrée 2006-2007, un premier service permettra aux Haut-rhinois de consulter les horaires des lignes de transport interurbaines gérées par le Conseil Général.
- ♦ **Solidarité** : d'ici fin 2006, un ensemble de formulaires sociaux seront proposés en téléchargement. Ces dossiers seront complétés d'informations thématiques, notamment autour du schéma gérontologique 2006-2011 et des politiques menées en faveur des personnes handicapées.
- ♦ **Culture** : un portail de la lecture publique, en cours de constitution, verra le jour en 2007. Celui-ci regroupera les catalogues de bibliothèques et médiathèques haut-rhinoises permettant ainsi au public de rechercher et réserver des ouvrages sur l'ensemble du département.

En parallèle, le Conseil Général poursuit son engagement aux cotés de la Préfecture dans la dématérialisation du Contrôle de Légalité, projet ACTES, qui se concrétisera au second semestre 2006.

Les Satellites

Pour définir au mieux les domaines d'intervention respectifs des « satellites », pour optimiser le dispositif qu'ils constituent en relation avec les services correspondants du Conseil Général, **un diagnostic opérationnel a été conduit entre août 2005 et mars 2006.**

En effet, pour conduire, éclairer, animer certaines de ses activités, le Conseil Général s'appuie sur des partenaires très proches et notamment : l'ADAUHR, l'ADT, le CAHR, le CAUE, la SEMHA, la SEMCLOHR et l'OPHLM Habitat de Haute Alsace, le SDIS.

Parallèlement, **de profondes réformes ont été engagées par l'ADAUHR**, qui est devenue, conformément à la volonté du Département, une régie départementale afin, en particulier, de pouvoir mieux répondre à la nécessité d'adapter son statut à l'évolution de l'environnement réglementaire de son activité.

Le Conseil Général du Haut-Rhin, celui du Bas-Rhin, et la Région Alsace se sont, par ailleurs, entendus pour modifier profondément l'organisation des agences de développement (CAHR, ADIRA et ADA) : **la structure « Alsace International » va être créée**, d'ici fin 2006, en remplacement de l'ADA, **et les rôles de chaque entité**, en matière de développement endogène des territoires et prospection internationale, **vont être redistribués.**

Grâce à l'analyse opérationnelle du dispositif composé par les partenaires rapprochés du Conseil Général, un axe majeur a été défini : pour jouer pleinement son rôle de garant et l'équilibre du développement du territoire, **le Département doit optimiser les capacités d'intervention de ses satellites dans trois directions :**

- ♦ le conseil et l'appui aux collectivités locales (aménagement, économie et tourisme) ;
- ♦ la création d'une fonction d'aménageur / promoteur d'espaces (économie, habitat et logement social) ;
- ♦ la sélectivité des aides en direction de projets structurants, dont les besoins humains, techniques et financiers sont souvent hors de portée des collectivités locales, y compris des EPCI.

C'est dans le cadre de ces trois axes que le second semestre de l'année 2006 sera consacré au lancement d'un programme de travail visant à favoriser l'émergence de partenaires, disposant d'une forte puissance d'action, dans un cadre relationnel et institutionnel mieux défini.

Ce travail rénovera en profondeur tant l'activité que les domaines d'intervention des partenaires concernés du Conseil Général et doit aboutir à une réalité opérationnelle dans un délai de 18 mois.

L'Evaluation

Dans le domaine de l'évaluation, l'expérience acquise par notre Département en matière de politiques culturelles est aujourd'hui reconnue à l'échelle nationale grâce à la publication des travaux d'évaluation de la politique culturelle départementale en 2005.

Le Projet pour le Haut-Rhin, défini en 2004, insuffle une nouvelle dynamique d'action départementale à l'écoute des usagers et capable de s'ajuster aux évolutions locales et globales. C'est pourquoi l'évaluation s'inscrit pleinement dans les orientations proposées : elle met notre action en perspective en interrogeant les actions et les politiques menées, elle saisit autant la valeur ajoutée de nos interventions que leurs limites.

Pour l'année 2006, la mission évaluation est chargée de **développer un programme d'actions orienté vers le conseil et l'accompagnement des services** dans le cadre d'audits engagés et vers la mise en œuvre d'une expertise interne pour une évaluation ciblée en direction d'actions ou de politiques données.

Le phasage des opérations qui suit définit une démarche globale visant une cohérence tant chronologique que thématique permettant une progression dans la production des résultats des expertises et une valorisation des étapes intermédiaires.

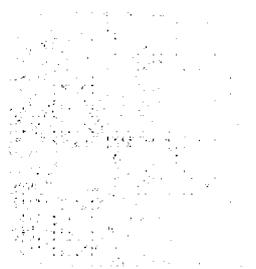
Le programme engagé cette année se décline en trois phases :

- ♦ **Audit des Associations Insertion et Audit des associations non RMI** : la Direction de la Solidarité a confié à deux cabinets deux audits (associations RMI et non RMI) ayant pour objet la présentation d'un diagnostic et de préconisations concernant l'utilisation des subventions. La mission évaluation accompagne les services concernés dans le choix des intervenants, ainsi que dans le suivi des prestations et la restitution des résultats.
- ♦ **Regroupement des services sociaux à Mulhouse** : le projet de regroupement des CMS vise une meilleure efficacité des services rendus à l'utilisateur mais devra tenir compte des conséquences éventuelles d'un éloignement des services offerts vis à vis des populations concernées. Partant de cette hypothèse de travail, la mission engage une évaluation de ce projet centrée sur les éléments qualitatifs pouvant intervenir dans les propositions de regroupement, celles-ci devront être attentives au maintien de la qualité de services et de relations entre les professionnels des services sociaux et les usagers.
- ♦ **Politique du handicap** : l'année 2006 étant celle de l'installation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées, la mission évaluation se propose de réaliser un travail d'observation et de suivi de la mise en route du nouveau dispositif en relation avec les services.

Ces travaux en cours constituent autant d'étapes pour envisager un programme 2007 plus étoffé notamment dans l'évaluation des relations entre nos services sociaux, les associations partenaires et les différents usagers sur les territoires. Les perspectives 2007 permettront de préciser les attentes vis à vis de nos partenaires et de rendre ainsi plus lisible notre action au regard des populations.

REÇU A LA PRÉFECTURE

29 JUIN 2006



Le point sur les groupes de projet

Groupe de projet N° 1 « Territorialisation »

I- Pourquoi une démarche « territorialisation » ?

Dans le cadre de l'Acte II de la Décentralisation et de sa volonté d'adapter en permanence son organisation et la qualité des services qu'il rend aux Haut-rhinois aux évolutions économiques, sociales et territoriales, le Conseil Général a décidé de renforcer et d'améliorer sa territorialisation. Celle-ci est en effet **au cœur de l'ensemble des politiques, structures et services du Conseil Général.**

Elle constitue un processus d'amélioration permanente :

- **de la qualité des services rendus** par le Conseil Général aux usagers, dans les différents territoires du Haut-Rhin (proximité, accessibilité, accueil, disponibilité, efficacité) ;
- **de l'optimisation des coûts**, de l'organisation et de l'efficacité des services qu'il offre (regroupement des services avec mutualisations et économies d'échelle, travail en réseau avec les différents partenaires directs du Conseil Général, associations...) ;
- **des relations partenariales avec les différents territoires**, leurs élus, les principaux acteurs : meilleure prise en compte des caractéristiques des territoires, concertation amont pour des projets partagés, renforcement de la contractualisation coordonnée avec l'aide aux tiers, assistance et animation, réseau des intercommunalités ;
- **de l'identification et de la lisibilité du Conseil Général** dans ses différentes interventions et équipements, **de la valorisation du rôle du Conseiller Général** au cœur du territoire, comme force de proposition, fédérateur d'initiatives, animateur et porteur de projet... ;
- **aux échelles pertinentes**, parmi lesquelles les **Territoires de vie** auront un rôle croissant à jouer (concertation entre élus pour des projets, échelle d'organisation cohérente des services, d'animation et de relais du Conseil Général, cadres d'expérimentation) ;
- **du développement de méthodes de travail en interne** : transversalité, conduite de projet, cohérence globale et locale de l'action du Conseil Général.

II- La démarche de territorialisation au Conseil Général du Haut-Rhin

A. Les grands principes de la territorialisation visée

Les Conseillers Généraux sont les moteurs premiers de la démarche, fixant les objectifs, s'organisant pour prendre des initiatives dans leurs territoires et appelés à jouer des rôles d'animateur, de fédérateur et de porteur des projets du Conseil Général dans leur territoire.

Ils ont ainsi défini, dans le cadre du groupe de projet, **les principes suivants :**

- pas de territorialisation lourde ;
- prise en compte de la diversité géographique et des différents types de territoires : ruraux, périurbains, urbains, Territoires de vie (géoéconomiques et vécus) ;

- adaptation fine aux territoires et à leur organisation (polarisation par les services...);
- dispositifs variés, souples, valorisations d'opportunités, de réflexions et de projets en cours (décentralisation, regroupements immobiliers de services délocalisés, initiatives locales...).

B. Les principaux modes d'action de notre territorialisation

Actions sur nos services présents dans les territoires :

- Regroupements physiques et renforcements des services sur les territoires pour une amélioration du service rendu (par exemple, différents types de regroupements dans les zones « excentrées » - Sundgau, Thur et Doller - et les agglomérations). Les principaux points d'appui sont nos « Espaces Solidarité » et les futures « Unités Territoriales Départementales » routières (de la DDE aujourd'hui).
- Dans tous les territoires, une recherche systématique de l'efficacité de nos services à travers la qualité des méthodes de travail (diagnostic prospectif, projets de services, approche transversale et recherche de cohérence entre les différentes interventions du Conseil Général).

Meilleure prise en compte de la territorialisation par les services centraux :

- Diagnostic prospectif et recherche de pistes de progrès.
- Projets de services.
- Développement en interne de nouvelles méthodes de travail (gestion de projets, e-administration, évaluations, démarche « qualité »...).

Ces actions concernent l'ensemble des territoires départementaux.

Territorialisation de nos politiques pour une meilleure prise en compte des territoires :

- Mieux travailler demain avec les territoires :
 - ♦ Concertation amont pour des mises en cohérence de politiques et de projets partagés.
 - ♦ Adaptation et renforcement de la contractualisation parallèlement à un toilettage de l'aide aux tiers.
- Mieux prendre en compte les caractéristiques et spécificités de nos territoires :
 - ♦ Renforcement de la culture « terrain » auprès des services du Conseil Général.
 - ♦ Mise en place d'un dispositif de « Veille et Stratégie », pour une connaissance accrue et actualisée des territoires.

Ces actions concernent l'ensemble des territoires départementaux.

C. Une démarche pragmatique

Le groupe de projet a décidé de **mener conjointement** :

- des expérimentations locales ;
- la détermination de Territoires de vie : définition, localisation et fonctions ;
- la réalisation d'un diagnostic prospectif sur :
 - ♦ la prise en compte des caractéristiques et spécificités des territoires locaux par les politiques du Conseil Général ;
 - ♦ l'organisation des services centraux et délocalisés sur les territoires ;
 - ♦ le travail avec les partenaires locaux ;
 - ♦ la conduite de la territorialisation au sein d'autres Départements.

L'ensemble de cette démarche a également pour objectif de développer au sein du Conseil Général la méthode de travail par projet : partage de l'information, transversalité...

D. Des Territoires de vie, pour l'animation et la cohérence de nos politiques

Dans son orientation majeure de rapprocher le plus possible ses politiques et ses services des Haut-rhinois, de leurs habitudes, de leurs modes de vie, de leurs déplacements, il a paru opportun de penser et d'organiser cette territorialisation à l'échelle, en particulier, de Territoires de vie.

III- Point d'étape sur l'avancement des travaux du Groupe Projet « Territorialisation »

Les participants au Groupe de projet ont exprimé leur volonté politique et défini le sens, les objectifs et l'ambition du projet de territorialisation. Ils ont fixé les directions d'actions prioritaires, sur lesquelles un travail technique approfondi a été mené et se poursuit.

Ces travaux se concrétisent aujourd'hui par les actions en cours, en préparation ou projetées suivantes :

A. Les expérimentations locales

- **Les expérimentations en milieu rural : le regroupement de services du Conseil Général** dans le bâtiment central du **Quartier Plessier à Altkirch**.

Le Conseil Général a décidé de l'**acquisition du bâtiment central** de ce quartier qui est situé au cœur d'un véritable pôle de services à la population. L'ensemble des démarches d'acquisition, de programmation, d'optimisation du regroupement (organisation et qualité du service rendu) sont en cours, avec un achèvement des travaux prévu pour 2008.

Les deux antennes secondaires, situées à Dannemarie et dans le Jura alsacien, sont en préparation.

- **Les expérimentations en milieu urbain** : une réflexion d'ensemble est en cours, sur les différents lieux de présence du Conseil Général, à Mulhouse intra-muros et sa couronne, la région de Sierentz et des Trois Frontières.

Actuellement, **deux projets principaux** émergent sur Mulhouse et sa couronne :

- **La réalisation d'un pôle des Solidarités « Fil d'Ariane » à Illzach, regroupant les services de la ville d'Illzach et du Conseil Général dans un même ensemble immobilier, sur le site du Bon Pasteur.**

Suite à l'acquisition de cet ensemble par la ville, le programme est en cours de finalisation, permettant au Conseil Général de disposer d'un bâtiment individualisé, identifié, regroupant un Centre Médico-Social (CMS) avec un secteur Protection Maternelle et Infantile (PMI), un secteur Service Social, un secteur Pôle Gérontologique, un Accueil-relais généraliste du Conseil Général, un bureau de permanence du Conseiller Général, ...

Les conditions domaniales et de réalisation des travaux de cette opération restent à définir.

- **Le Centre Sportif Régional d'Alsace (CSRA)**

L'élargissement de la vocation du Centre Sportif Régional d'Alsace (CSRA), appelé à devenir un lieu emblématique de l'image et de l'action du Conseil Général, fait l'objet d'une réflexion et de premières démarches autour de trois pôles d'activités : la pratique sportive, la formation, l'administration et la présence du Conseil Général.

- **Autres pistes d'expérimentations**

D'autres pistes sont étudiées à la demande des Conseillers Généraux des Territoires de vie d'Ensisheim – Guebwiller, de Neuf-Brisach - bande rhénane et de Thur et Doller.

Des premières rencontres ont eu lieu avec les Conseillers Généraux de ces trois secteurs, qui ont fait part de leur perception de la présence actuelle du Conseil Général sur leur territoire, des problèmes éventuels, des besoins, des attentes, des projets.

Suite à ces rencontres, un travail technique et cartographique est engagé sur chacun de ces secteurs, concernant **la présence territoriale des services du Conseil Général**, certaines évolutions souhaitées avec, le cas échéant, une approche patrimoniale.

B. La valorisation d'autres lieux de présence du Conseil Général dans les territoires, appelés à évoluer

- Le domaine de la **Solidarité** se caractérise actuellement au Conseil Général par un **Projet de Service** en cours de réflexion, et par un **schéma de territorialisation** en cours d'application. Ceci se traduira, en particulier, par des **regroupements « physiques »** de Centres Médico-Sociaux qui permettront la mise en place d'équipes pluridisciplinaires, de plages d'ouverture plus larges, le partage d'expériences, des mutualisations... Plusieurs regroupements sont en projet ou envisagés (par exemple à Saint-Louis, Wittenheim-Kingersheim, Pfastatt-Lutterbach, ...).

Un travail transversal approfondi est en cours, pour clarifier et rendre plus lisible la cohérence de ces approches complémentaires et pour les articuler avec la territorialisation d'ensemble des services du Conseil Général.

L'un de ses objectifs est de **valoriser les regroupements physiques d'Espaces Solidarités** dans les territoires, en les enrichissant, le cas échéant, d'autres fonctions du Conseil Général : accueil, antennes-relais généralistes... Un travail approfondi sur l'optimisation de l'accueil généraliste et de l'accueil social est en cours.

- **Les Unités Territoriales Départementales routières (UTD)**. La localisation des UTD est essentiellement fonction du meilleur exercice du service technique routier. En effet, leur vocation première n'est pas d'accueillir du public. Aussi y a-t-il, a priori, peu de synergies à attendre avec les autres services territorialisés du Conseil Général.

Toutefois, quand l'opportunité se présente comme à Altkirch, il peut y avoir des avantages certains à regrouper tous les services du Conseil Général sur un même site (mutualisation de moyens techniques, logistique...).

Il faudra également préciser les autres fonctions qui pourraient être exercées à l'avenir, à partir des UTD, selon, en particulier, le repositionnement de l'Etat : instruction des Permis de Construire, ingénierie, appui technique aux collectivités...

- **Les antennes relais du Conseil Général**. Les participants au Groupe de projet réfléchissent également à l'opportunité de mettre en place des antennes relais généralistes du Conseil Général dans les Territoires de vie. A partir de quelle « distance-temps » des services centraux de Colmar, ces antennes se justifient-elles ? Avec quelle mission et pour apporter quelle plus-value ? Sous quelle forme : adossées à des services en place (par exemple les CMS) ; sous la forme de permanences (à expérimenter), par la mise en place de bornes interactives ?

C. Les Territoires de vie, espaces de référence politique pour l'action du Conseil Général : définition, localisation et fonctions

- **Quelle sera leur utilité ?**

Ces Territoires de vie ont une **vocation d'animation et de coordination territoriale des politiques départementales** ; ils devraient constituer **des cadres souples, pour plusieurs fonctions majeures** :

- ♦ échelle locale privilégiée d'organisation de la présence, du regroupement et de la mise en réseau des services du Conseil Général ;
- ♦ espace d'animation des Conseillers Généraux, avec le concours des services et, le cas échéant, d'agents polyvalents du Conseil Général (accueil, écoute, relais...), avec une adresse identifiée forte ;
- ♦ niveau d'articulation et de concertation entre élus de différents territoires (Département, cantons, EPCI, communes) pour des propositions et projets partagés, portés par les maîtres d'ouvrage les plus adaptés ;
- ♦ lieu d'expérimentation, en milieu rural et urbain ;
- ♦ favoriser l'émergence, l'animation, la coordination et la réalisation de projets structurants dans les territoires ;

- ♦ la contractualisation du Conseil Général avec les territoires, parallèlement à un toilettage de ses aides actuelles, pourrait également être pensée à cette échelle.

Ainsi, ces périmètres de référence pour l'action du Conseil Général peuvent-ils être appelés à évoluer dans le temps, en fonction du devenir des territoires et des politiques, comme cela est le cas des périmètres des Espaces Solidarités, ou de l'organisation du service routier.

→ **Ce qu'ils ne seront pas**

Ces périmètres n'ont pas vocation à devenir de nouveaux territoires administratifs venant rajouter un niveau supplémentaire dans un paysage territorial déjà lourd de superpositions d'interventions d'acteurs.

→ **Quels peuvent être leurs fondements, leurs critères de détermination ?**

Ils prennent appui sur des espaces vécus, ressentis et identifiés par la population, correspondant ainsi à une certaine communauté de relations. Ils sont également définis en fonction de réalités géoéconomiques, et en particulier du niveau et du rayonnement de pôles de services, ainsi que des déplacements de la population.

Il appartient aux Conseillers Généraux d'apprécier et de définir quelle est l'échelle qui leur paraît la plus adaptée pour entreprendre ces réflexions et ces travaux.

→ **Où en sont aujourd'hui les réflexions sur les périmètres des territoires de vie du Conseil Général ?**

Cette question a constitué le thème central de deux réunions du groupe de projet « Territorialisation » (novembre 2005 et avril 2006) Elle s'appuie **sur une réflexion d'aménagement du et des territoire(s)**, entreprise sur l'ensemble du Haut-Rhin pour tenter de mieux dessiner ce que pourraient être les Territoires de vie du Conseil Général.

Parallèlement à ce travail technique, des **Conseillers Généraux** participant aux groupes de projet **ont fait part de leurs initiatives et de leurs souhaits** quant aux Territoires de vie du Conseil Général, à l'échelle desquels ils souhaitent travailler. C'est le cas en particulier pour le Sundgau, Thur et Doller, Ribeauvillé – Kaysersberg-Lapoutroie, Ensisheim-Guebwiller (périmètres proches des Schémas Directeurs, SCOT et Pays).

D'autres propositions concernant des Territoires de vie à des échelles plus locales ont été faites (Neuf-Brisach - Bande Rhénane nord, Sierentz, Rouffach, Munster, Agglomération de Saint-Louis).

Il ressort de ces initiatives, propositions, travaux et échanges que les Territoires de vie du Conseil Général pourraient **se dessiner principalement à deux échelles** imbriquées : une échelle proche des périmètres des Schémas Directeurs, des SCOT et des Pays et une échelle plus locale, correspondant à des sous parties de ces ensembles et comprenant soit :

- ♦ une agglomération et sa zone d'influence directe forte ;
- ♦ une petite ville ou un bourg centre avec sa zone d'influence directe.

Sur la base de ce principe, des scénarii seront proposés. Ils seront mis en perspectives avec des exemples de choix territoriaux retenus par d'autres Départements français dans le cadre de leurs nouvelles politiques de territorialisation.

Ces scénarii s'appuieront également sur les travaux concertés du Schéma d'orientation de la coopération intercommunale dans le Haut-Rhin, commandé par le Gouvernement au Préfet du Haut-Rhin, ainsi que sur les propositions qu'il fera et les évolutions qu'il contribuera à orienter.

D. L'adaptation et le renforcement de la contractualisation, parallèlement au toilettage du système des aides

La Territorialisation passe aussi par le développement de nouvelles formes de soutien et de collaboration avec les collectivités locales. En effet, nombreux sont les Départements qui, dans un cadre budgétaire contraint, cherchent actuellement à dépasser la « répartition égalitaire » des aides pour mieux prendre en compte les spécificités et les caractéristiques des territoires locaux. Dans cette perspective, la possibilité de prévoir des interventions différenciées, adaptées aux territoires, pourra être étudiée.

La fin du Contrat de Plan Etat-Région et le bilan de la politique de Développement local actuellement menée conduisent le Conseil Général à redéfinir ses interventions en faveur des territoires. De nouveaux contrats de développement pourraient être engagés entre les collectivités locales et le Conseil Général pour une période de trois ans (2007-2010). Celles-ci devront reposer sur un diagnostic partagé et l'élaboration concertée d'un Projet de Territoire

Parallèlement sera menée la préparation d'une contractualisation plus globale avec les territoires, en relation étroite avec le toilettage du système des aides du Conseil Général.

Ce point majeur sera examiné en premier lors de la prochaine réunion qui se tiendra le 10 juillet 2006, à partir notamment, d'exemples d'évolutions récentes d'autres Départements.

Groupe de projet N° 2 « Handicap et Citoyenneté »

L'année 2005 a été marquée par la conjonction de plusieurs évolutions particulièrement propices à l'engagement d'une réflexion approfondie sur la politique départementale du handicap :

- Adoption le 11 février 2005 dans la perspective d'une application au 1^{er} janvier 2006 de **la loi pour l'égalité des droits et des chances**, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.
- **Aboutissement de plusieurs programmes départementaux** fondés sur le développement des alternatives à l'accueil en établissement, la prise en compte du vieillissement des personnes handicapées et l'anticipation des réformes par le renforcement du réseau territorial des Services d'Accompagnement à la Vie Sociale avec une inflexion nouvelle d'une partie de leurs missions vers une activité de type service social spécifique aux personnes handicapées.

Le début de l'année 2006 a vu se concrétiser le travail mené depuis plusieurs mois pour organiser les services de la **Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)**, dont la vocation est l'écoute de la personne handicapée et l'accompagnement de son projet de vie. Outre le Centre Administratif de la MDPH et le Centre d'Accueil basé à Colmar, opérationnels depuis janvier, un deuxième point d'accueil ouvrira ses portes à Mulhouse en octobre 2006.

La mise en réseau des sept Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) financés par le Conseil Général permettra de réaliser un maillage du territoire autour de points d'accueil localisés au plus près des habitants.

En accord avec la volonté d'exemplarité qui anime les réflexions du Conseil Général dans le champ du Handicap, le groupe de projet travaille actuellement à la **rédaction d'une Charte « Handicap et Citoyenneté »** et d'un **programme pluriannuel d'actions** en vue d'une présentation en DM2. Cette charte engagera le Conseil Général à promouvoir la participation pleine et entière des personnes handicapées à la vie sociale. Dans ce cadre, **plusieurs actions concrètes** se dégagent déjà, parmi lesquelles :

- **la redynamisation de l'opération « Volants Jeunes »**, sous l'angle de la prévention de l'accidentologie des jeunes ;
- **la mise en accessibilité des piscines** : les 13 sites intéressés ont été contactés début février, réception des demandes de subvention en mars, une action de communication aura lieu lors de la première installation ;
- **le décroisement des approches professionnelles** sur le handicap : une matinée interprofessionnelle autour de la schizophrénie a d'ores et déjà eu lieu en décembre 2005, et des réunions sont prévues pour septembre 2006 afin de réaliser la rencontre sur les territoires des professionnels des circonscriptions, des pôles gérontologiques et des services d'accompagnement à la vie sociale.

Outre ces premières actions, le groupe de projet travaille actuellement sur **l'approfondissement des pistes d'actions possibles** qui se dégagent du questionnaire sur les propositions concernant les différentes politiques du Conseil Général, adressé aux services à l'été 2005.

Ces pistes sont les suivantes :

- l'élaboration d'un abécédaire de la construction et de l'aménagement des locaux servant de référentiel pour l'accessibilité au cadre bâti quelque soit le type de handicap ;
- l'accessibilité aux personnes handicapées du site Internet du Conseil Général ;
- l'accessibilité de Haut-Rhin Magazine aux personnes déficientes visuelles ;
- l'information de tout le personnel sur les différentes formes de handicap et les bonnes attitudes à adopter.

La sensibilisation de l'ensemble du personnel départemental à la cause du handicap a aussi démarré début 2006 sous la forme de plusieurs actions, parmi lesquelles :

- la collecte de bouchons en plastique dans le cadre du tri sélectif mis en place au sein de la collectivité.
- des expositions de photographies dans le hall du NHD pour modifier le regard de la société sur le handicap : exposition Handicap International (démarrage le 21 mars 2006), exposition photos personnes âgées (démarrage le 10 mai 2006).

Groupe de projet N° 3 « Patrimoine Départemental »

Le document initial de cadrage du groupe de projet « Patrimoine » proposait **deux grands types d'objectifs** :

- **élaborer une vision prospective pour une gestion active du patrimoine** dans les principaux domaines d'intervention du Conseil Général concernés : solidarité, collèges, infrastructures routières, gendarmeries... ;
- **se doter des outils de suivi et d'évaluation de ces biens** (fichiers, SIG) pour une **stratégie** d'accompagnement des politiques départementales.

Le groupe de projet a d'abord orienté ses travaux sur les **priorités « d'actualité »** : répondre aux besoins de locaux du Conseil Général résultant de la mise en œuvre de l'acte II de la Décentralisation, de la loi sur le Handicap...

Il a ainsi **proposé un ensemble d'actions à mener qui ont été approuvées par l'Assemblée départementale**. Ceux-ci concernent en particulier le regroupement des services départementaux sur un seul site à Colmar, et la création d'une réserve foncière pour les Archives Départementales, la Médiathèque et les autres services départementaux. Deux projets d'intérêt général (PIG) furent à ce titre déposés auprès du Préfet.

Le groupe de projet a examiné ensuite les **propositions d'organisation du service routier** en cinq Unités Territoriales Départementales (UTD), émettant plusieurs remarques et propositions complémentaires au schéma initialement proposé.

Il s'est ensuite préoccupé des **sites départementaux mulhousiens**, examinant, à partir d'une carte, les différentes caractéristiques de ces principaux immeubles - superficie, utilisateurs, besoins, problèmes rencontrés - ainsi que les évolutions souhaitables, envisagées, programmées à différents termes... A l'issue de cette réflexion, il a émis plusieurs propositions concernant en particulier le Parc d'Intervention du Matériel (PIM), l'Institut Supérieur Social de Mulhouse....

Il a également mené un premier examen de la **problématique générale concernant les gendarmeries**, 20 gendarmeries appartenant au Département. Il a proposé, après examen de la situation actuelle et discussion au sujet des modalités et des avantages attendus d'un **transfert de la gestion des gendarmeries**, qu'un **dossier d'aide à la décision**, analysant de manière détaillée les différentes possibilités d'exercice de la mission de soutien à l'immobilier de la gendarmerie nationale, soit exposé aux participants.

Ce dossier présente des **simulations des différentes options** qui s'offrent au Conseil Général dans le cadre d'un éventuel projet de transfert, à savoir : le mandat de gestion ; le bail emphytéotique administratif à 99 ans, à 50 ans avec loyer versé en une fois, ou à 50 ans avec loyer versé annuellement ; et enfin la vente. Ce dossier sera présenté au Bureau Exécutif, lequel déterminera la suite qu'il conviendra de donner à la démarche.

Les prochains thèmes que le groupe de projet se propose d'aborder sont les **transferts des collèges et les centres routiers**.

Le patrimoine immobilier constitue une composante de base de tout service ou structure du Conseil Général. Il est donc également essentiel que le groupe de projet puisse :

- poursuivre le renforcement de ses liens avec les réflexions et propositions d'autres groupes de projet – Territorialisation, Handicap et Citoyenneté... ;
 - se doter des outils de suivi et d'évaluation de ses biens qui permettent véritablement une gestion prévisionnelle, active et précise, de ce patrimoine (incluant les charges supportées par le Département...).
- Pour mettre en œuvre cette action, l'embauche d'un chef de projet sera proposée à l'Assemblée Départementale lors de la DM1.

Groupe de projet N° 4 « Habitat et Solidarités Territoriales »

Les travaux du groupe de projet « Habitat et Solidarités Territoriales » de l'année 2005 et 2006 auront fortement contribué à **atteindre les principaux objectifs qu'il s'était fixés** :

- la mise au point et la **signature de la délégation de compétence logement** pour la mise en œuvre de la politique de l'habitat, intégrant les objectifs du plan de cohésion sociale. Cette délégation avec effet au 1er janvier 2006 est accompagnée du détachement de quatre agents de l'Etat au sein de l'administration départementale, pour l'instruction des crédits d'aides à la pierre ;
- la signature, le 25 octobre 2005, du **protocole de partenariat sur l'habitat** entre le **Département et la Caisse des Dépôts** qui s'engagent à sécuriser le financement des opérations de logement aidé ;
- **la prise de part, sous forme d'actions, dans les SA HLM** qui interviennent dans le département, permettant ainsi au Conseil Général d'être présent dans les instances de décision (conseil d'administration et/ou assemblée générale). Sa participation facilitera l'accès à une meilleure connaissance des politiques de développement de ces organismes au sein du territoire départemental ;
- la réalisation, par les différents partenaires du groupe de projet (Mission Logement, ADAUHR, Observatoire de l'habitat dans le Haut-Rhin, bailleurs sociaux), **d'éléments de diagnostic et de prospective pour une politique départementale de l'habitat** ;
- l'établissement des bases d'une **coopération interdépartementale Haut-Rhin / Bas-Rhin**, notamment dans le domaine foncier (rapport commun) ;
- **la création du service Habitat et Solidarités Territoriales** en remplacement de l'ancienne Mission Logement ;
- **la réalisation d'une opération emblématique à maîtrise d'ouvrage départementale** qui serait une nouvelle manière de réaliser des extensions urbaines et des entités foncières dans les noyaux agglomérés et les îlots urbains. Le projet porte sur **la conception de nouvelles formes d'habitat** dans plusieurs sites à enjeux territoriaux différents : mixité des statuts d'opération, des fonctions, des âges, densification, développement durable, innovations qualitatives de la construction et de l'aménagement...La rédaction du cahier des charges en vue de procéder à un appel à projet est confiée à l'ADAUHR ;
- l'animation confiée à l'Office Départemental Habitats de Haute Alsace (HHA) d'un groupe de travail sur la question de **l'accessibilité des logements pour les personnes à mobilité réduite dans le parc public**. L'objectif est de mettre en réseau les demandes en logements aidés accessibles et d'activer un système d'information mutuelle entre bailleurs et services sociaux (pôles gérontologiques, services d'accompagnement à la vie sociale, FSL...). La démarche est mise en œuvre dans le cadre de la Maison Départementale des Personnes Handicapées ;
- **la présentation d'un rapport en DM1 (23 juin 2006) : « Actualisation des dispositifs d'intervention du Département dans le domaine du logement et principes directeurs d'une Politique Départementale de l'Habitat »**. Les axes d'intervention proposés sont le résultat de plusieurs séances de travail du groupe de projet à partir d'un document de travail intitulé : « Pour une politique départementale de l'habitat – Orientations et propositions d'intervention ».

Les grands enjeux qui caractérisent la politique départementale de l'habitat dont les nouveaux dispositifs prendront effet au 1^{er} janvier 2007 sont :

- **la mise en place d'un système d'aide** au financement de logements en fonction d'une politique volontaire et incitative qui donne de la visibilité aux actions du Département ;
- son inscription dans une logique de **diversification de l'habitat** en accompagnement **des trajectoires de vie** ;
- **la conduite d'un projet de territoire à l'échelle des « Territoires de vie »** ;
- **« Journée Habitat du Conseil Général »**, organisée avec la collaboration de l'Association des Maires du Haut-Rhin, le samedi 18 novembre 2006.

Groupe de projet N° 5 « Système d'Informations Géographiques »

Le groupe de projet SIG propose de **faire évoluer le SIG départemental** actuel, qui est surtout présent dans les services techniques pour, d'une part le **généraliser à l'ensemble des actions du Département** et d'autre part en faire un **outil de communication et d'aide à la décision** au service des élus, des intercommunalités et de tous les partenaires du Département.

Dans ce but deux **appels d'offres viennent d'être lancés** :

- **Le premier concerne la mise en ligne du SIG départemental.** Le but de cette démarche est de fournir un accès à **tout citoyen haut-rhinois** aux données de Conseil Général via l'Internet. Cet accès permettra également aux internautes de mieux connaître les actions du Conseil Général. Il sera une vitrine du dynamisme de notre institution dans les domaines de pointe, tout en fournissant des renseignements utiles à la population.
Cette mise en ligne nous permettra également d'offrir un service à distance aux **Communautés de Communes** qui souhaiteraient faire héberger leur SIG au Département. Ce premier chantier devra être achevé au printemps 2007.
- **Le second comprend l'organisation du SIG au niveau de tout le Département,** le Conseil Général jouant le rôle d'un **fédérateur**. Le Bureau d'études devra interroger toutes les Communautés de Communes et l'ensemble de nos partenaires sur leurs souhaits afin de dégager des schémas organisationnels de ce que sera le SIG du Département demain. Ce chantier devra être achevé fin 2007.

Enfin, le Département, associé à CIGAL ou seul, **entreprend l'acquisition des données de base nécessaires à tous les acteurs.**

Toutes ces données sont acquises avec une licence nous permettant de la mettre à disposition de tous nos partenaires gratuitement, ce qui est aussi une particularité locale. Nous sommes ainsi en cours d'acquisition de la BD TOPO et ADRESS ainsi que du SCA N 25 de l'IGN et nous avons déjà acquis l'orthophotoplan.

Le groupe de projet réfléchit également à la meilleure façon d'acquérir au plus tôt des couches cadastrales complètes ainsi que des levées numériques à grande échelle par lever laser aéroporté.

Groupe de projet N° 6 « Sites Majeurs d'Accueil des Activités »

Les premières réunions du groupe de projet ont permis de mettre en évidence les enjeux majeurs et de fixer **trois objectifs prioritaires** :

- la mise en place d'une offre qualifiée de sites d'accueil d'activités, assurant la compétitivité du Haut-Rhin dans la concurrence internationale ;
- une couverture spatiale équilibrée de l'offre de sites d'accueil d'activités répondant à une politique départementale d'aménagement du territoire ;
- la prise en compte de l'objectif de qualité des services rendus.

L'analyse des implantations d'entreprises depuis 10 ans, de leurs demandes actuelles et une réflexion prospective ont conduit le groupe à **émettre plusieurs propositions** :

- nécessité de disposer de sites logistiques majeurs dédiés au pôle automobile ;
- créer des zones modulaires multi activités d'accueil pour les PME/PMI ;
- proposer une offre immobilière modulaire et évolutive par portage public ;
- proposer un site majeur dédié au transport et à la logistique multimodaux.

Ces propositions prendront également appui sur l'étude de l'offre foncière et des contraintes réglementaires réalisée par l'ADAUHR.

Actuellement, le groupe projet centre ses travaux sur une sélection plus fine des futures zones en fonction de leur spécialisation potentielle, un examen des conséquences des zonages et une hiérarchisation des grands sites.

La réflexion porte ainsi sur la sélection de **zones d'activités potentielles, mobilisables à court terme**. Cette offre foncière nouvelle intègrera l'ensemble de la problématique suivante :

- la qualité environnementale et architecturale, une offre de services adaptée, une certaine spécialisation des zones d'activités, le portage foncier et l'aménagement de la zone, la répartition du coût de l'aménagement et la redistribution du produit fiscal.

Le groupe de projet a également entrepris une **visite d'un certain nombre de sites industriels** particulièrement intéressants, des régions voisines (plate-forme départementale de Dambach-la-Ville, Business Parc de Reinach (CH), Aéroparc de Fontaines (90)).

Dans le cadre du plan de revitalisation de l'emploi et de l'économie du Haut-Rhin, une sélection de sites d'activités majeurs est proposée. Il s'agit des sites :

- Nambenheim, Heiteren, Balgau, Geiswasser ;
- Gare ouest de Technoparc (Trois Frontières) ;
- Carreau Marie-Louise à Staffelfelden ;
- Carreau Amélie à Wittelsheim ;
- Ensisheim – Réguisheim (extension) ;

- Guebwiller – Issenheim – Soultz (extension) ;
- Aspach le Haut ;
- Pont d’Aspach ;
- Biopole à Colmar.

Ces sites présentent les avantages de bénéficier d’une maîtrise foncière publique immédiate ou aisée, d’être compatibles par rapport aux documents d’urbanisme et opérationnels à très court terme, de bénéficier d’une desserte de très bon niveau (route, fer, haut-débit ,...), et de présenter un potentiel de développement important.

Cette première sélection opérationnelle précède quelque peu les travaux du groupe projet qui porteront sur la **localisation des sites à moyen et long termes**, ainsi que sur **l’aspect qualitatif de l’offre de service**.

Groupe de projet N° 7 « Coopération Transfrontalière »

Le Département peut jouer un rôle facilitateur dans les recompositions territoriales actuelles notamment en **accompagnant l'émergence d'une grande région métropolitaine transfrontalière** susceptible de compter au niveau européen et des deux Eurodistricts « Region Freiburg / Centre et Sud Alsace » et de Bâle.

Les acteurs, les territoires, les institutions, les structures, les financements sont multiples en matière de coopération transfrontalière. Ces diverses entrées sont toutes forcément limitatives et cloisonnées, tout comme une approche thématique et n'apparaissent guère porteuses de plus value rapidement identifiable pour le Projet pour le Haut-Rhin.

Afin de garantir une certaine transversalité au travail à réaliser par ce Groupe de projet et surtout de créer un environnement favorable à l'émergence de leviers d'action efficace, il a été décidé d'appréhender l'enjeu transfrontalier au travers d'une démarche projet.

Il a également été proposé d'adjoindre à ce Groupe de projet, trois à quatre groupes thématiques (Economie - Emploi, Social - Santé, Aménagement du Territoire – Environnement, Culture - Tourisme...), qui pourront auditionner les personnes choisies et travailler, sur la base de ces entretiens, sur un certain nombre de fiches projet.

Ces dernières seront soumises pour avis et choix définitif au Groupe de projet avant d'entamer rapidement la phase de concrétisation des initiatives sélectionnées.

Les débats ont fait ressortir la **nécessité de progresser sur divers fronts** :

- définir un **positionnement clair du Conseil Général** par rapport aux diverses organisations ou initiatives engagées dans la coopération transfrontalière, en particulier pour les Eurodistricts.
- identifier rapidement des **projets clefs** à soutenir plus fortement ;
- **soutenir un développement économique transfrontalier** (consolidation de l'emploi dans le Haut-Rhin en accordant une priorité au travail frontalier, adaptation de la main d'œuvre aux besoins des employeurs voisins, qualification spécifique, offre immobilière adaptée et attractive, soutien à l'innovation, à la recherche publique et privée, aux transferts technologiques dans les domaines transfrontaliers porteurs...);
- **services aux populations** notamment dans le domaine de la santé et de l'intervention d'urgence ;
- promotion des **énergies renouvelables** : un champ à investir ;
- **action culturelle et touristique** : ne pas perdre le partage d'une identité commune.

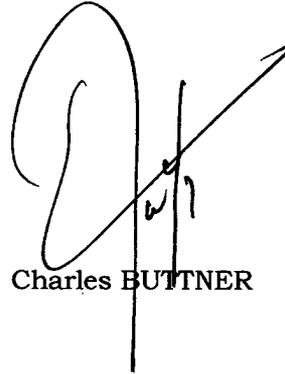
REÇU A LA PRÉFECTURE

20 JUIN 2006

En conclusion, je vous propose :

- de prendre acte des travaux et propositions d'actions ainsi engagés dans le cadre de la démarche de Projet pour le Haut-Rhin ;
- d'approuver les orientations et les objectifs retenus par les différents groupes de projet ;
- de me donner mandat pour poursuivre les réflexions dans le cadre des objectifs prioritaires ainsi définis et pour préparer leur mise en œuvre.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a diagonal stroke.

Charles BUTNER

ANNEXES

- ♦ Tableaux de synthèse des objectifs et actions des Groupes de Projet.
- ♦ Composition des 7 Groupes de Projet.

Projet pour le Haut-Rhin : Groupe de projet TERRITORIALISATION

| OBJECTIFS GENERAUX | OBJECTIFS OPERATIONNELS ET PRIORITES | ACTIONS |
|--|--|---|
| 1 Proposition de pistes pour rapprocher les services des usagers et optimiser notre organisation | 1.1 Actions sur nos services présents dans les territoires | 1.1.1 Regroupements physiques et renforcement des services sur les territoires pour une amélioration du service rendu et de notre organisation territoriale: expérimentations en milieu urbain ("Fil d'Ariane" à Illzach, CSRA...) et en milieu rural (Altkirch et antennes de Dannemarie et Ferrette), autres pistes d'expérimentations (Neuf-Brisach - bande rhénane, Thur et Doller, Ensisheim - Guebwiller), valorisation d'autres lieux de présence du Conseil Général dans les territoires, appelés à évoluer (Espaces Solidarité, UTD routières, antennes relais du CG...) |
| | 1.2 Une meilleure prise en compte de la territorialisation par les services centraux | 1.1.2 Recherche systématique de l'efficacité de nos services à travers la qualité des méthodes de travail (diagnostic prospectif, intégration des projets de services...) |
| 2 Positionnement stratégique du Conseil Général et territorialisation de nos politiques | 2.1 Mieux travailler demain avec les territoires | 1.2. Diagnostic prospectif, intégration des projets de services en cours |
| | 2.2 Mieux prendre en compte les caractéristiques et les spécificités de nos territoires | 2.1.1 Adaptation et renforcement de la contractualisation parallèlement à un toilettage du système d'aides aux tiers et de la politique de développement local 2.1.2 Concertation amont pour des mises en cohérence de politiques et des projets partagés |
| 3 Cohérence dans l'aménagement du territoire et les interventions | 3.1 Recherche des territoires de vie pertinents pour l'animation et la cohérence des politiques et des services départementaux | 2.2.1 Renforcement de la culture "terrain" auprès des services du Conseil Général 2.2.2 Mise en place d'un dispositif de "Veille et Stratégie" (connaissance accrue et actualisée des territoires et de leurs projets) |
| | | 3.1.1 Démarches en cours, articulant les propositions de Conseillers Généraux et une approche géo économique et sociologique |

Projet pour le Haut-Rhin : Groupe de projet HANDICAP ET CITOYENNETE

| OBJECTIFS GENERAUX | OBJECTIFS OPERATIONNELS ET PRIORITES | ACTIONS |
|---|--|---|
| 1 Mieux prendre en compte les handicaps dans l'action départementale | <p>1.1 Rédaction d'une Charte "Handicap et Citoyenneté" et d'un programme pluriannuel d'actions</p> <p>1.2 Sensibilisation du personnel à la prise en compte des handicaps le plus en amont possible et création d'une culture commune</p> | <p>1.1.1 Redynamisation de l'opération "Volants Jeunes"</p> <p>1.1.2 Mise en accessibilité des piscines</p> <p>1.1.3 Décloisonnement des approches professionnelles sur le Handicap</p> <p>1.2.1 Présentation de la démarche auprès de l'ensemble des cadres du Conseil Général (juin 2005)</p> <p>1.2.2 Passation d'un questionnaire à l'ensemble des services (été 2005)</p> <p>1.2.3 Actions de sensibilisation à la cause du Handicap: collecte de bouchons, expos photos...</p> <p>1.2.4 Mise en place de formations spécifiques à l'accueil des personnes handicapées</p> |
| 2 La Maison des Personnes Handicapées: des services de proximité accessibles et efficaces | <p>2.1 Structuration et organisation du nouveau service</p> <p>2.2 Regroupement et mutualisation de moyens et de compétences</p> | <p>2.1.1 Ouverture en janvier 2006 du centre administratif de la MDPH et du centre d'accueil à Colmar</p> <p>2.1.2 Ouverture en octobre 2006 d'un point d'accueil à Mulhouse</p> <p>2.2.1 Mise en réseau des services d'accompagnement à la vie sociale, réalisant un maillage du territoire autour de points d'accueil de proximité</p> <p>2.2.1 Mise en synergie des services existants à l'échelle de territoires de vie : services d'accompagnement à la vie sociale, CMS, pôles gérontologiques</p> |
| 3 Recherche d'une meilleure articulation des politiques personnes âgées / personnes handicapées | <p>3.1 Engager une réflexion prospective sur la politique de soutien à l'autonomie pour les personnes âgées et pour les personnes handicapées</p> | <p>3.1.1 Mise en place d'un dispositif proposant un socle commun aux deux populations concernées, et respectant le besoins propres à chacune par une approche spécifique aux personnes handicapées et aux personnes âgées</p> |
| 4 L'accès à tout pour tous | <p>4.1 Amélioration des services aux personnes handicapées</p> | <p>4.1.1 Consultation des associations pour personnes handicapées concernant leurs attentes et leur perception de l'action du Conseil Général</p> <p>4.1.2 Adapter nos critères d'intervention des subventions aux communes par rapport aux obligations en terme d'accessibilité des bâtiments</p> |

Projet pour le Haut-Rhin : Groupe de projet PATRIMOINE DEPARTEMENTAL

| OBJECTIFS GENERAUX | OBJECTIFS OPERATIONNELS ET PRIORITES | ACTIONS ENVISAGEES |
|--|---|--|
| 1 Vision d'ensemble du patrimoine immobilier départemental | <p>1.1 Accueil des personnels liés à la Décentralisation et à la Loi sur le Handicap</p> <p>1.2 Inventaire du patrimoine immobilier départemental bâti et non bâti et de ses affectations; étude rétrospective de la gestion des biens départementaux</p> <p>1.3 Etude des charges supportées par le Département dans le cadre de la décentralisation</p> | <p>1.1.1 Dépôt d'un PIG en vue du regroupement des services départementaux sur un site unique à Colmar</p> <p>1.1.2 Dépôt d'un PIG en vue de la création d'une réserve foncière pour les Archives Départementales, la Médiathèque et les autres services départementaux</p> <p>1.2.1 Etude des sites mulhousiens, avec propositions relatives au PIM, à l'ISSM...</p> <p>1.2.2 Bilan financier de la gestion des gendarmeries et étude des possibilités de transfert de gestion</p> <p>1.3.1 Examen des propositions d'organisation du service routier en 5 UTD, examen à venir de la problématique des centres routiers</p> <p>1.3.2 Etude de la rentabilité financière du transfert de propriété des collèges par rapport aux communes</p> |
| 2 Stratégie d'accompagnement des politiques départementales par une gestion prévisionnelle et active du patrimoine | <p>2.1 Outils de suivi et d'évaluation des biens</p> <p>2.2 Optimisation des ressources patrimoniales</p> | <p>2.1.1 Fichiers, SIG, logiciel de gestion</p> <p>2.2.1 Détermination des biens immobiliers présentant un intérêt pour la collectivité et de ceux susceptibles d'être aliénés</p> |

Projet pour le Haut-Rhin : Groupe de projet HABITAT ET SOLIDARITES TERRITORIALES

| OBJECTIFS GENERAUX | OBJECTIFS OPERATIONNELS ET PRIORITES | ACTIONS |
|--|---|--|
| 1 Réalisation d'un schéma départemental de référence pour l'habitat | 1.1 Définir des relations à la fois techniques et partenariales avec les "satellites" et les partenaires du Conseil Général | <p>1.1.1 Réalisation par les différents partenaires du groupe de projet (Mission Logement, ADAUHR, Observatoire, bailleurs sociaux) d'éléments de diagnostic et de prospective pour une politique départementale de l'Habitat</p> <p>1.1.2 Recherche de nouvelles relations partenariales avec les bailleurs sociaux : concertation avec l'ensemble des bailleurs sociaux du département, mise en place d'une politique contractuelle sur objectifs, prise d'actions dans les SA HLM haut-rhinoises...</p> <p>1.1.3 Signature du protocole de partenariat sur l'habitat entre le Département et la Caisse des Dépôts (25 octobre 2005)</p> |
| | 1.2 Elaboration d'un document cadre définissant les principes directeurs d'une politique départementale de l'habitat | 1.2.1 Discussion des orientations à partir d'un document de travail |
| | | 1.2.2 Présentation d'un rapport en DM1 (23 juin 06) : "Actualisation des dispositifs d'intervention du Département dans le domaine du logement et principes directeurs d'une Politique Départementale de l'Habitat" |
| | 1.3 Territorialisation des objectifs | 1.3.1 Réflexion à l'échelle des territoires de vie |
| | | 1.3.2 Coopération interdépartementale Haut-Rhin / Bas-Rhin |
| Avec action pilote | 1.4 Réalisation d'une opération emblématique à maîtrise d'ouvrage départementale | 1.3.1 Conception de nouvelles formes d'habitat dans plusieurs sites à enjeux territoriaux différents (rédaction par l'ADAUHR d'un cahier des charges en vue d'un appel à projet) |
| 2 Mise en place de la compétence habitat au sein du Conseil Général | 2.1 Mener une réflexion structurée sur la place de l'habitat au Conseil Général | 2.1.1 Création du service Habitat et Solidarités territoriales, en remplacement de la Mission Logement |
| | 2.2 Développement des compétences du service en matière sociale et d'aménagement du territoire | 2.2.1 Signature de la délégation de compétence logement pour la mise en œuvre de la politique de l'habitat intégrant les objectifs du plan de cohésion sociale (effet au 1er janvier 06) |
| | | 2.2.2 Détachement de quatre agents de l'Etat pour l'instruction des crédits d'aide à la pierre |
| 3 Traitement transversal de la problématique dans le cadre de la Maison Départementale des Personnes Handicapées | 3.1 Mise en réseau des demandes en logements aidés accessibles et activation d'un système d'information mutuelle entre bailleurs et services sociaux départementaux (SAVS, pôles gérontologiques, FSL...) | 3.1.1 Mise en place d'un groupe de travail animé par l'Office Départemental Habitats de Haute-Alsace sur la question de l'accessibilité des logements pour les personnes à mobilité réduite dans le parc public |

Projet pour le Haut-Rhin: groupe de projet Système d'informations géographiques

| OBJECTIFS GENERAUX | OBJECTIFS OPERATIONNELS ET PRIORITES | ACTIONS ENVISAGEES |
|---|--|--|
| 1 # ▼ 1 Mise en ligne du SIG départemental | 1.1 Fournir un accès à tout citoyen Haut-rhinois aux données du Conseil Général via Internet 1.2 Offrir un service à distance aux Communautés de Communes qui souhaiteraient faire héberger leur SIG au Département | 1.1.1 Etude en cours (société Arcx IT), version démonstration prévue pour novembre/décembre 2006 1.2.1 Etude en cours (société Arcx IT) ; objectif : site opérationnel pour février 2007 |
| 2 Organisation du SIG au niveau de l'ensemble du département | 2.1 Recensement des usages et des besoins des services départementaux en matière de SIG 2.2 Consultation des communes et des organismes satellites | 2.1.1 Lancement d'un appel d'offre (en cours) 2.1.2 Recensement des initiatives et projets SIG et bilan synthétique 2.1.3 Consultation des services: lancement d'un questionnaire auprès des services 2.2.1 Consultation des communautés de communes, partenaires, satellites, collectivités et organismes consulaires 2.2.2 Elaboration de schémas organisationnels |
| 3 | 3.1 Acquisition des données de base nécessaires à tous les acteurs | 3.1.1 Acquisition réalisée de l'orthophotoplan 3.1.2 Acquisition en cours de la BD TOPO et ADDRESS, et du SCAN 25 de l'IGN 3.1.3 Réflexions en cours sur l'acquisition des couches cadastrales complètes et des levées numériques à grande échelle par lever laser aéroporté |

Projet pour le Haut-Rhin : Groupe de projet SITES MAJEURS D'ACTIVITES

| OBJECTIFS GENERAUX | OBJECTIFS OPERATIONNELS ET PRIORITES | ACTIONS |
|---|---|--|
| <p>1 Mise en place d'une offre qualifiée de sites d'accueil d'activités</p> | <p>1.1 Sélection de sites d'activités majeurs avec mise en place d'une structure de portage de l'offre foncière aux entreprises</p> <p>Une couverture spatiale équilibrée de l'offre de sites d'accueil d'activités, répondant à une politique départementale d'aménagement du territoire</p> <p>1.2 Prise en compte de l'objectif de qualité des services rendus</p> | <p>1.1.1 Etat des lieux : analyse des différents types d'entreprises implantées dans le Haut-Rhin depuis 10 ans (CAHR)</p> <p>1.1.2 Exploitation des bases de données disponibles: recensement de l'offre foncière existante et potentielle (ADAUHR)</p> <p>1.1.3 Visites de sites et d'opérations exemplaires dans le bassin rhénan</p> <p>1.1.4 Proposition d'une première sélection de sites d'activités majeurs, dans le cadre du plan de revitalisation de l'emploi et de l'économie du Haut-Rhin</p> <p>1.1.5 Poursuite des travaux visant à proposer des sites d'implantation à moyen et long termes</p> <p>1.2.1 Travaux en cours sur l'aspect qualitatif de l'offre de services</p> |

COMPOSITION DES 7 GROUPES DE PROJET

Document de travail

| GROUPES DE PROJET | PRESIDENTS VICE-PRESIDENTS | CONSEILLERS GENERAUX | CHEFS DE PROJETS Et adjoints | DIRECTION GENERALE DES SERVICES | PERSONNES RESSOURCE | TOTAL |
|--|---|---|--|---|---|-------|
| G.P. 01 Territorialisation | M. Ch. Buttner M. M. Habig M. R. With Mme B. Klinkert M. F. Flury | M. B. Notter M. Ch. Chaton M. H. Miehé M. P. Schmitt M. J. Spiegel M. M. Habib M. F. Tacquard | M. C. Schwaederlé Mme D. Joannes-Coignard | M. G. Derouin M. J.L. Bordenave M. M. Chochoy M. H. Richard Mme J. Stoessel | M. Ch. Maillot Mlle C. Martz Mme M. Sohet Mme S. Veiter M. A. Ratajczak | 22 |
| G.P. 02 Handicap et Citoyenneté | Mme B. Klinkert | M. le Dr J.L. Lorrain M. le Dr M. Schittly M. D. Weber M. P. Schmitt M. E. Bannwarth | M. Ch. Fischer Mme P. Gubiani | M. G. Derouin M. J.L. Bordenave Mlle C. Martz M. C. Schwaederlé | M. Ch. Maillot Mme le Dr M.P. Fahrner M. R. Cisilino, M.J.Bordone M. Ph. Dufour | 16 |
| G.P. 03 Patrimoine Départemental | M. R. With | M. B. Notter M. R. Wagner M. Ch. Wilhelm M. G. Buttazzoni | M. Y. Grass Mme M. R. Hirtz | M. G. Derouin M. M. Chochoy Mlle C. Martz M. C. Schwaederlé | M. Ch. Maillot M. R. Natter, M. Th. Cuenot M. O. Holder, M. H. Stefanelli M. L. De Pin, M. R. Jacques M. D. Fléaux, M. A. Ratajczak Mme M. Sohet | 20 |
| G.P. 04 Habitat et Solidarités Territoriales | M. le Dr J.L. Lorrain | M. J. Schuster M. J.P. Diringer M. G. Daessle Mme B. Klinkert M. Ch. Wilhelm M. H. Miehé M. P. Freyburger | M. A. Kocher | M. G. Derouin M. J.L. Bordenave M. H. Richard Mlle C. Martz M. C. Schwaederlé | M. Ch. Maillot M. J. Bordone M. Otter (Habitats de Hte Alsace) M. A. Heimbürger (Adauhr) M. Schwob (Odh) Mme Bertrand Lacombe | 19 |
| G.P. 05 Système D'Informations Géographiques (SIG) | M. B. Notter | M. E. Straumann M. D. Dirrig M. P. Gsell M. F. Striby M. E. Bannwarth M. J.L. Reitzer | M. G. Walter M. N. Kreis | M. G. Derouin M. H. Richard Mlle C. Martz M. C. Schwaederlé | M. Ch. Maillot M. B. Meyer, M. R. Natter Mme C. Grentzinger (Ohras) M. Ph. Walter, M. A. Ratajczak M. P. Wunsch (Adauhr) Mme D. Joannes-Coignard | 20 |

| GROUPES DE PROJET | PRESIDENTS VICE-PRESIDENTS | CONSEILLERS GENERAUX | CHEFS DE PROJETS Et adjoints | DIRECTION GENERALE DES SERVICES | PERSONNES RESSOURCE | TOTAL |
|--|--------------------------------|---|---------------------------------------|--|---|-------|
| G.P. 06 Sites Majeurs d'Accueil des Activités | M. M. Habig | M. A. Hartmann M. R. Wagner M. F. Striby M. F. Demuth M. J.L. Reitzer M. M. Habib M. H. Miehe M. D. Weber M. F. Taquard | M. J.P. Florence Me F. Schuhmacher | M. G. Derouin M. H. Richard Mlle C. Martz M. C. Schwaederlé | M. Ch. Maillot M. D. Reutenauer M. P. Wunsch (Adauhr) M. J. Simon (Cahr) | 19 |
| G.P. 07 Coopération Transfrontalière | M. Ch. Buttner M. F. Striby | M. F. Demuth M. D. Dirrig M. M. Habig M. J.L. Lorrain M. H. Miehe M. E. Straumann | Mme St. Fuchs Mlle St. Hucbourg | M. G. Derouin M. H. Richard Mlle C. Martz M. C. Schwaederlé | M. Ph. Walter M. J.P. Florence Mme D. Mann M. J. Simon (Cahr) M. J. Klinkert (Adt) M. P. Wunsch (Adauhr) | 19 |